



VARENNES

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 938 décrétant des travaux de reconstruction partiels avec gainage des rues Blain et Émond et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 830 000 \$ pour en acquitter le coût.

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 13 septembre 2021.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de l'émission de l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation soit le 16 novembre 2021.

Donné à Varennes, ce 18 novembre 2021.

Le directeur des Services juridiques et greffier,

Me Marc Giard, OMA

▼
Hôtel de ville
Services administratifs
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 652-4349

▼
Bibliothèque de Varennes
Service arts, culture et bibliothèque
2221, boul. René-Gaultier,
Varennes (Québec) J3X 1E3
Téléphone 450 652-3949

▼
Garage municipal
Service des travaux publics
1850, boul. Marie-Victorin
Varennes (Québec) J3X 1P7
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 652-4966